



L'OAB est un programme scientifique piloté par le Muséum National d'Histoire Naturelle. 4 protocoles sont proposés pour dénombrer et identifier les vers de terre, mollusques et invertébrés, abeilles solitaires et les papillons. Les participants en choisissent un ou plusieurs qu'ils mettent en place et suivent sur une ou plusieurs parcelles de leur exploitation. Les agriculteurs observent, notent et transmettent leurs résultats par Internet.

Qui peut participer ?

Tout agriculteur, quelles que soient ses cultures (viticulture, arboriculture, élevage, maraîchage...), quelles que soient ses pratiques (conventionnel, Agriculture Biologique). Si vous avez déjà modifié certaines de vos pratiques ou souhaitez les modifier (réduction d'intrants, enherbement...) et que vous souhaitez observer l'incidence sur la biodiversité, votre participation à l'OAB pourra être enrichissante pour vous et le réseau.

L'OAB c'est des observations dans...

...317 exploitations et 516 parcelles en France et **6 exploitations et 12 parcelles dans les P.O. en 2016.**

Pourquoi un OAB dans les PO ?

- pour mieux connaître la biodiversité sauvage en milieu agricole présente localement ;
- pour contribuer à un programme de recherche national en l'enrichissant en données locales ;
- pour échanger au sein d'un réseau.

Quels intérêts ?

- identifier les pratiques agricoles favorables à la biodiversité et donner des préconisations ;
- bénéficier des outils de suivi nationaux ;
- confronter ses résultats aux références nationales.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau OAB 66 en 2017, contactez : **Estelle GORIUS**

Service Eau-Environnement
04.68.35.97.67 / 06.84.25.51.81

e.gorius@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Une formation sera proposée aux nouveaux participants début 2017. L'animation du réseau local bénéficie des soutiens financiers du Département, du Conseil Régional et du CASDAR.



Cyrille DUVAL
Exploitant
Salses-le-Château

L'interview

« L'agriculture permet le maintien de milieux ouverts... »

Vous faites partie du groupe de producteurs volontaires qui participent à l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) créé début 2016 dans le département. Qu'est-ce qui a motivé cette démarche ?

J'ai un intérêt et une sensibilité pour le volet environnemental de mon exploitation, pour la vie biologique qui existe autour des parcelles, ainsi qu'une curiosité particulière pour les oiseaux. Mes productions étant diversifiées sur l'exploitation (poules pondeuses, vergers, maraîchage, vignes), c'est propice à ce que la biodiversité présente soit intéressante. Donc j'ai voulu m'y intéresser. Nous nous situons dans un couloir de migration des oiseaux, la faune locale est diversifiée. Evaluer l'impact de l'agriculture sur celle-ci est important.

Vos pratiques culturales sont elles aussi influencées par cette sensibilité ?

J'ai plusieurs parcelles conduites en agriculture biologique, j'ai planté des haies composites depuis quelques années, des nichoirs à oiseaux sont en place sur mon exploitation. Tout ça est favorable à la lutte intégrée, ces pratiques favorisent les auxiliaires. L'agriculture permet le maintien de milieux ouverts, ce qui favorise la biodiversité. Lorsque j'étais conseiller agricole en élevage il y a quelques années, le maintien de milieux ouverts était déjà recherché.

Après avoir participé à la 1ère année de fonctionnement de l'OAB 66, quel bilan tirez-vous, qu'envisagez-vous ?

Malheureusement je n'ai pas pu faire toutes les observations que j'avais prévues cette année. Un problème d'irrigation m'a empêché d'arroser les bandes fleuries dans lesquelles je devais observer les papillons. J'essayerai de faire mieux l'année prochaine. Il y a un réel intérêt à comparer des observations réalisées sur des parcelles conduites différemment (conventionnel/AB par exemple) pour faire ressortir les pratiques favorables.

En 2017, l'OAB 66 va être rejoint par une dizaine d'arboriculteurs participant au programme Ecophyto et les nouveaux volontaires sont les bienvenus également, que pouvez-vous leur dire ?

Je regrette qu'il n'y ait pas eu plus de volontaires participant au projet en 2016. C'est vrai que le côté scientifique de l'OAB peut retenir certains par crainte d'une rigueur nécessaire pour appliquer les protocoles. J'avais moi-même cette crainte, mais finalement, les protocoles sont assez souples et accessibles à tous.

